

Février 2019

L'essentiel du mois



Regain d'optimisme sur les marchés financiers en janvier.

Les chiffres macroéconomiques parus en ce début d'année sont venus confirmer le ralentissement de la croissance en zone euro et, dans une moindre mesure, en Chine, tandis que les indicateurs concernant les Etats-Unis ont été plus mitigés. Cependant, cette tendance étant largement anticipée par les investisseurs, **les marchés financiers ont connu un regain d'optimisme en janvier, principalement portés par les signaux de modération des banques centrales et les déclarations positives concernant l'avancée des négociations entre les Etats-Unis et la Chine.** Les marchés actions ont très fortement rebondi après leurs fortes baisses de décembre.

ZONE EURO ▶ le chiffre de la croissance économique au 4^e trimestre à +0,2%, n'a fait que confirmer le ralentissement observé sur l'année 2018. Face à ces signaux négatifs, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses taux directeurs inchangés. Sur la scène politique, le dossier du Brexit n'a toujours pas trouvé d'issue. Le 15 janvier, le Parlement britannique a rejeté l'accord conclu avec l'Union européenne le 25 novembre. En conséquence, la Première ministre britannique T. May tentait toujours, fin janvier, d'obtenir des Européens des concessions supplémentaires.

ETATS-UNIS ▶ bien que toujours au-dessus de son potentiel, la croissance économique est en train de ralentir, et l'effet du blocage fédéral le plus long de l'histoire pourrait peser sur les chiffres de l'activité et de l'emploi de janvier. Les pressions inflationnistes restent cependant modérées. Dans ce contexte, la Réserve fédérale américaine (Fed) a fait évoluer le ton de sa communication vers davantage de prudence, indiquant qu'elle restera flexible en fonction des chiffres économiques à venir.

La rhétorique plus accommodante des principales banques centrales (Fed et BCE) a soulagé les classes d'actifs émergentes et soutenu les devises, atténuant les pressions inflationnistes et ouvrant la voie à une politique monétaire moins restrictive.

Dans ce contexte, les marchés actions ont vivement rebondi avec une progression de l'indice MSCI Monde de +7,1% sur le mois, +3,6% pour le FTSE à Londres, +3,8% pour le Nikkei à Tokyo, +5,3% pour l'EuroStoxx 50 à Francfort, +7,9% pour le S&P 500 à New York et +jusqu'à +8,7% pour les émergents en (MSCI EM en \$).

Les taux souverains restent cependant orientés à la baisse malgré le net rebond des actifs risqués.

L'équipe de gestion



**Bruno
SAUGNAC**

Gérant d'Amundi Vie

Le saviez-vous ?



Qu'est ce que la sensibilité d'une obligation ?

La sensibilité est un indicateur qui mesure le pourcentage de variation, à la hausse comme à la baisse, du prix d'une obligation induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché. **Par exemple, la valeur d'une obligation de sensibilité 3 passera de 100 à 103 lorsque les taux baissent de 1%, et inversement de 100 à 97 lorsqu'ils augmentent de 1%.**

La sensibilité est donc un indicateur qui permet de mesurer l'impact des mouvements de taux. En cela il fournit une meilleure idée du risque.

En pratique, sur les 3 dernières décennies, la baisse graduelle des taux a été un moteur de performance important pour les portefeuilles diversifiés. Cette tendance a pour autant été ponctuée d'épisodes de volatilité, à l'image du printemps 2013 (taux américains), du printemps 2015 (taux allemands), ou plus récemment des pressions sur les taux américains dans le sillon de la normalisation de la politique monétaire de la FED.

Dates clés



7 mars

Comité de politique monétaire de la BCE

15 mars

Comité de politique monétaire de la Banque du Japon

20 mars

Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed)



Nos décisions de gestion



- **ALLOCATION** ▶ reprise de risque en début d'année dans le sillon du rebond des actifs risqués
 - Préférence pour les actions vs obligations d'entreprises
 - Prise de profits sur les obligations d'Etat
- **ACTIONS** ▶ hausse de l'exposition en début d'année, puis prise de profits en fin de mois
 - Exposition globale aux actions à hauteur de 22% à fin janvier
 - Repositionnement sur le marché américain et la zone euro
 - Prise de profits sur les actions émergentes
- **OBLIGATAIRE** ▶ prise de profits sur les obligations souveraines, qui avaient permis de limiter le choc fin 2018
 - Sensibilité aux taux d'intérêt à 4 à fin janvier
 - Allègement des positions sur les obligations d'Etat américaines, au profit de la zone euro
 - Maintien des positions sur les obligations d'entreprises, à haut rendement notamment, lesquelles ont rebondi en janvier

Performances (en %)

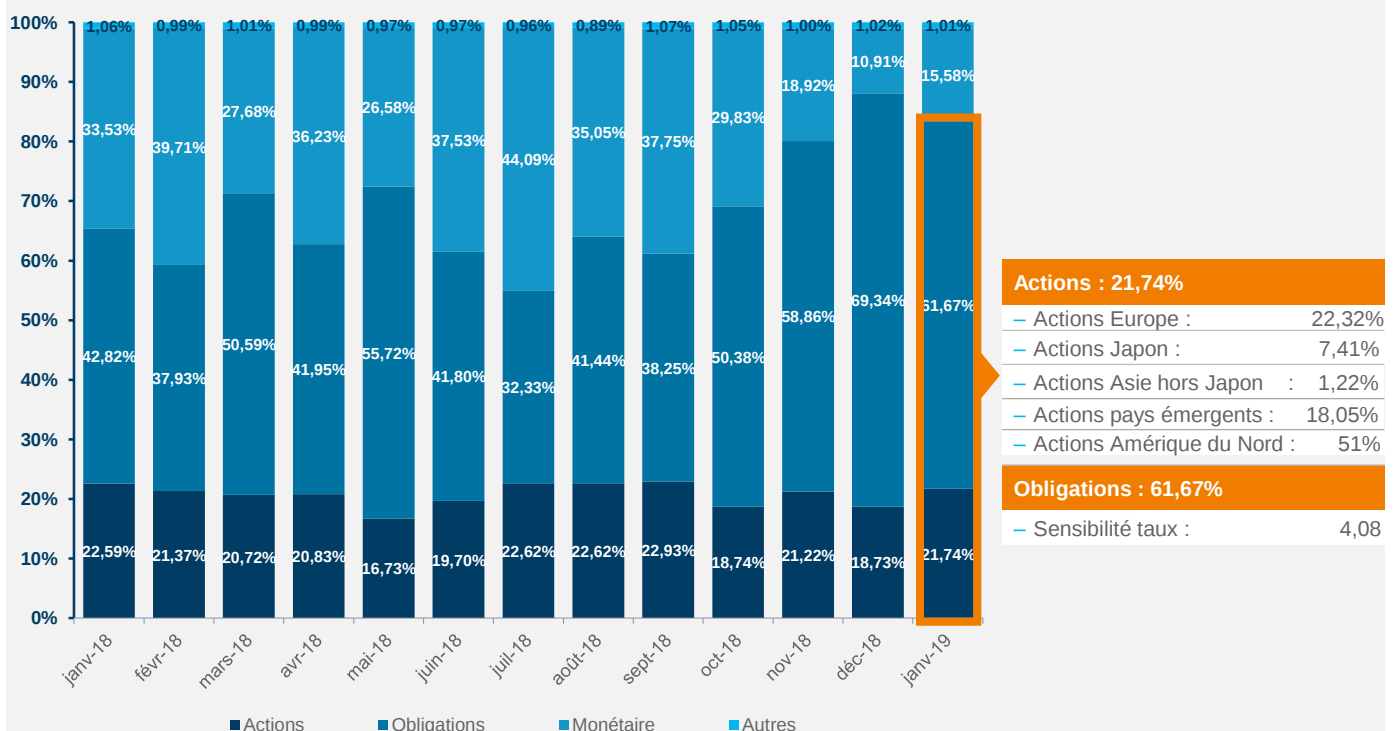
Depuis le début de l'année	2,28
Depuis 1 an	-3,43
Depuis 3 ans	4,07
Depuis 5 ans	10,90
Depuis sa création	46,47
Volatilité 1 an	2,92

Performances nettes de frais en euro arrêtées au 31/01/2019. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Fonds lancé le 25/04/2001.

Pour aller plus loin



Historique de l'allocation d'Amundi Vie sur 1 an



Source : reporting Amundi Asset Management au 31/01/2019. Données fournies à titre indicatif, ne préjugent pas de la composition future du portefeuille.



Glossaire



Volatilité

La volatilité mesure l'amplitude de la variation de la valeur d'un actif pendant une période donnée. Une volatilité importante traduit généralement une forte exposition au risque. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est importante, mais le risque de perte l'est aussi.

Sensibilité

La sensibilité est un indicateur qui mesure le pourcentage de variation, à la hausse comme à la baisse, du prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPC, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché. Par exemple, la valeur liquidative d'un fonds de sensibilité 3 passera de 100 à 103 lorsque les taux baissent de 1%, et inversement de 100 à 97 lorsqu'ils augmentent de 1%.

AVERTISSEMENT

Achevé de rédiger le 14/02/2019.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Ces informations sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible pour tous les clients.

Amundi Asset Management

Société par actions simplifiée au capital social de 1 086 262 605 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452